



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving
Royal Canadian Mounted Police
Procurement and Contracting Services

Email/Courriel:
NWR_Procurement_Bids@rcmp-grc.gc.ca

Réception des soumissions
Gendarmerie royale du Canada
Service des acquisitions et des marchés,

Email/Courriel:
NWR_Procurement_Bids@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Inspection annuelle des systèmes d'alarme incendie, de protection contre les incendies et de sécurité des personnes dans les bâtiments de la GRC au Manitoba		Date December 12, 2022
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-23-00740/A		Amendment No. – N° de la modification 002
Client Reference No. - No. De Référence du Client 2023-00740		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 p.m. / 14h00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centrale)
On / le :	21 Décembre 2022	
F.O.B. – F.A.B See herein - Voir aux présentes	GST – TPS See herein - Voir aux présentes	Duty – Droits See herein - Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein - Voir aux présentes		
Instructions See herein - Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Shawn Balaski, shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 780-670-8592	Facsimile No. – No. de télécopieur	

Delivery Required – Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission, et
- apporter les changements qui suivent à l'appel d'offres :

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 16 : Under Attachment 1 to Part 4 - Mandatory Technical Criteria, by 'Resource' do you mean a specific person (i.e. Technician)?

Réponse 16 : Oui, « ressource » signifie « technicien ».

Question 17 : Related to 5.2 "The Contractor must replace FAS battery every 5 years." If batteries are determined to be five (5) years old, the cost of these batteries will be additional, correct?

Réponse 17 : Oui, le coût des piles de rechange s'ajoutera au prix du marché.

Question 18 : Related to 5.6 3) "per most recent code" --- adopted in which jurisdiction? (Ie. Manitoba currently has a different 'recent code' adopted than the Federal Sites).

Réponse 18 : L'entrepreneur doit identifier et mettre à l'essai les systèmes conformément aux versions les plus récentes du Code national du bâtiment (CNB) et du Code national de prévention des incendies (CNPI).

Question 19 : Will you adjust page 33 (Annex B) to remove the (4) sites to match the revised/posted Annex A listing?

Réponse 19 : Un tableau de base de paiement modifié se trouve en pièce jointe.

Question 20 : 5) It doesn't appear that "Attachment 1 to Annex B" page 39 (of 43), is a mandatory & evaluated portion. Can we include some, but not all, items listed on that page (specifically the "Plumber" and "Mechanical/HVAC" items --- as it's not something that a life safety company would typically carry)?

Réponse 20 : Une pièce jointe 1 à l'annexe B – **Formulaire d'estimation des coûts pour les travaux supplémentaires** modifiée se trouve en pièce jointe.

Supprimer : Sous ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX,
section 5.6 Détecteurs de chaleur et détecteurs de conduit: supprimer au complet

Insérer :

5.6 Détecteurs de chaleur et détecteurs de conduit :

- L'entrepreneur doit identifier et mettre à l'essai les systèmes conformément aux versions les plus récentes du Code national du bâtiment (CNB) et du Code national de prévention des incendies (CNPI).



Supprimer : L'annexe B au complet

Insérer :

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Remarque : L'annexe E doit être entièrement remplie, incluant les années d'option et le taux horaire. Les soumissionnaires doivent indiquer 0,00 \$ pour tout élément qu'ils n'ont pas l'intention de facturer ou pour ceux qui sont déjà inclus dans les autres prix indiqués dans les tableaux. Si le soumissionnaire laisse un champ de prix vide, le Canada considérera le prix comme étant « 0,00 \$ » aux fins de l'évaluation et pourra demander au soumissionnaire de confirmer que le prix est effectivement fixé à 0,00 \$. Aucun soumissionnaire ne sera autorisé à ajouter ou à modifier un prix durant cette confirmation. Si le soumissionnaire refuse de confirmer que le prix dans le champ vide est de 0,00 \$, sa soumission sera déclarée irrecevable.

- Les prix sont fermes.
- Les prix fermes sont en dollars canadiens.
- Les prix n'incluent pas la taxe sur les produits et services (TPS). Cependant, la TPS sera indiquée séparément (le cas échéant) sur toute facture produite dans le cadre du contrat.

PRIX DU SOUMISSIONNAIRE

Barème de prix 1 : Services d'inspection des systèmes d'alarme incendie et de l'éclairage de sécurité. Comprend la totalité des outils, services, pièces détachées ou de rechange, matériaux, main-d'oeuvre et coûts connexes précisés à l'annexe A.

Tableau 1.1 (dates à insérer à l'attribution du contrat)

INSPECTIONS – TAUX FIXE FERME PAR EMPLACEMENT						
Centre de coûts	N° UPI	Emplacement	Taux annuel ferme pour la période 1 – un (1) an à partir de l'attribution du contrat	Taux annuel ferme pour la période 2 – un (1) an à partir de la fin de la période 1	Taux annuel ferme pour l'option 1 – un (1) an à partir de la fin de la période 2, si la 1re option a été choisie	Taux annuel ferme pour l'option 2 – un (1) an à partir de la fin de la 1e option si la 2e option a été choisie
D0582	271	Amaranth	\$	\$	\$	\$
D2111	120	Ashern	\$	\$	\$	\$
D1617	14	Beausejour	\$	\$	\$	\$
D0439	79	Berens River	\$	\$	\$	\$
D0439	112	Berens River	\$	\$	\$	\$
D0296	494	Bloodvein	\$	\$	\$	\$
D0596	187	Boissevain	\$	\$	\$	\$
D0767	74	Brandon	\$	\$	\$	\$
D4348	141	Brochet	\$	\$	\$	\$
D0601	18	Carberry	\$	\$	\$	\$
D1886	305	Carman	\$	\$	\$	\$
D0034	406	Chemawawin	\$	\$	\$	\$
D2593	490	Churchill	\$	\$	\$	\$
D2605	284	Cranberry Portage	\$	\$	\$	\$
D3546	30	Cross Lake	\$	\$	\$	\$
D1034	2	Dauphin	\$	\$	\$	\$
D0781	21	Deloraine	\$	\$	\$	\$
D0795	44	Elphinstone	\$	\$	\$	\$
D1912	179	Emerson	\$	\$	\$	\$
D1645	197	Falcon Beach	\$	\$	\$	\$
D2132	282	Fisher Branch	\$	\$	\$	\$



Centre de coûts	N° UPI	Emplacement	Taux annuel ferme pour la période 1 – un (1) an à partir de l'attribution du contrat	Taux annuel ferme pour la période 2 – un (1) an à partir de la fin de la période 1	Taux annuel ferme pour l'option 1 – un (1) an à partir de la fin de la période 2, si la 1re option a été choisie	Taux annuel ferme pour l'option 2 – un (1) an à partir de la fin de la 1e option si la 2e option a été choisie
D2146	58	Gimli	\$	\$	\$	\$
D4164	377	God's Lake Narrows	\$	\$	\$	\$
D4349	56	God's River	\$	\$	\$	\$
D1673	293	Grand Marais	\$	\$	\$	\$
D2661	156	Grand Rapids	\$	\$	\$	\$
D3492	546	Gypsumville	\$	\$	\$	\$
D0807	64	Hamiota	\$	\$	\$	\$
D2167	67	Headingley	\$	\$	\$	\$
D3827	563	Island Lake	\$	\$	\$	\$
D0657	177	Killarney	\$	\$	\$	\$
D4351	219	Lac Brochet	\$	\$	\$	\$
D1694	352	Lac du Bonnet	\$	\$	\$	\$
D4441	515	Little Grand Rapids	\$	\$	\$	\$
D2181	75	Lundar	\$	\$	\$	\$
D2696	190	Lynn Lake	\$	\$	\$	\$
D0671	351	Manitou	\$	\$	\$	\$
D0814	81	Melita	\$	\$	\$	\$
D0685	185	Minnedosa	\$	\$	\$	\$
D4442	517	Moose Lake	\$	\$	\$	\$
D1926	257	Morden	\$	\$	\$	\$
D1947	85	Morris	\$	\$	\$	\$
D2715	162	Norway House	\$	\$	\$	\$
D1961	303	Oakbank	\$	\$	\$	\$
D4339	47	Oxford House	\$	\$	\$	\$
D4345	94	Pauingassi	\$	\$	\$	\$
D0299	493	Poplar River	\$	\$	\$	\$
D1727	367	Powerview	\$	\$	\$	\$
D4314	160	Pukatawagan	\$	\$	\$	\$
D4314	456	Pukatawagan	\$	\$	\$	\$
D0821	88	Reston	\$	\$	\$	\$
D1083	92	Roblin	\$	\$	\$	\$
D0842	62	Russell	\$	\$	\$	\$
D2015	263	Saint-Pierre	\$	\$	\$	\$
D1734	24	Selkirk Det	\$	\$	\$	\$
D4211	209	Shamattawa	\$	\$	\$	\$
D0877	184	Shoal Lake	\$	\$	\$	\$
D2722	385	Snow Lake	\$	\$	\$	\$
D0884	126	Souris	\$	\$	\$	\$
D4357	146	South Indian Lake	\$	\$	\$	\$
D4357	586	South Indian Lake	\$	\$	\$	\$
D4358	78	Split Lake	\$	\$	\$	\$
D2001	290	Sprague	\$	\$	\$	\$
D3827	460	St. Theresa Point	\$	\$	\$	\$
D1102	261	Ste Rose du Lac	\$	\$	\$	\$
D2036	76	Steinbach	\$	\$	\$	\$
D2195	345	Stonewall	\$	\$	\$	\$
D1116	240	Swan River	\$	\$	\$	\$



Centre de coûts	N° UPI	Emplacement	Taux annuel ferme pour la période 1 – un (1) an à partir de l'attribution du contrat	Taux annuel ferme pour la période 2 – un (1) an à partir de la fin de la période 1	Taux annuel ferme pour l'option 1 – un (1) an à partir de la fin de la période 2, si la 1re option a été choisie	Taux annuel ferme pour l'option 2 – un (1) an à partir de la fin de la 1e option si la 2e option a été choisie
D4425	27	Tadoule Lake	\$	\$	\$	\$
D2736	371	The Pas	\$	\$	\$	\$
D2502	211	Thompson	\$	\$	\$	\$
D0725	117	Treherne	\$	\$	\$	\$
D0903	275	Virden	\$	\$	\$	\$
D2804	176	Wabowden	\$	\$	\$	\$
D0746	109	Wasagaming	\$	\$	\$	\$
D1823	111	Whitemouth	\$	\$	\$	\$
D3443	253	Winnipeg	\$	\$	\$	\$
D0399	507	Winnipeg	\$	\$	\$	\$
D0262	531	Winnipeg	\$	\$	\$	\$
D1144	39	Winnipegosis	\$	\$	\$	\$
D4426	319	York Landing	\$	\$	\$	\$
Barème de prix 1 – Sous-total			(1) \$	(2) \$	(3) \$	(4) \$
Tableau 1.1 Total pour évaluation			(5)			\$



Supprimer : La pièce jointe 1 à l'annexe B au complet

Insérer :

Pièce jointe 1 à l'annexe B - Formulaire d'estimation des coûts pour les travaux supplémentaires

- Contrat: _____ Entrepreneur : _____ Date: _____

		Description des travaux : (Veuillez joindre une feuille séparée si nécessaire.)		
Coûts directs		Taux horaire selon le contrat		
(i) Main-d'œuvre directe	Nombre d'heures	Technicien ou technicienne du réseau d'incendie	Électricien	Total
Main-d'œuvre pour travaux de réparation				\$
Main-d'œuvre pour appels d'urgence				\$
Autre main-d'œuvre (préciser _____)				\$
Total de la main-d'œuvre directe				_____ \$ (i)
(ii) Coûts directs du matériel*	Prix de gros de l'entrepreneur		Majoration	Total
Pièces détachées			X _____ %	\$
Pièces de rechange			X _____ %	\$
Autres matériaux (préciser : _____)			X _____ %	\$
Total des coûts directs du matériel				_____ \$ (ii)
(iii) Autres coûts directs			Total	
Autre (préciser : _____)				\$
Total des autres coûts directs				_____ \$ (iii)
Somme totale des coûts directs (i + ii + iii) (TPS/TVH en sus) = PRIX TOTAL				_____ \$

*Les matériaux seront facturés à notre coût installé, plus majoration de _____ %
(à remplir au moment de l'attribution du marché)

Signature du sous-traitant : _____

Nom en lettres moulées : _____

Signature du responsable de la GRC : _____

Nom en lettres moulées : _____